

Nicolas Mersch était l'époux de Marie Hotfelz (ou Hatfeltz ou Holfeltz ou Holfenfeltz), qui lui donna six ou sept enfants dont :

- 1) GEORGES, né le 27/12/1701 ;
- 2) JEAN, qui épousa le 7/11/1723 Anne Berthe Fischer et le 7/6/1725 Marie Damaff ;

Nous nous demandons si nous avons affaire ici au Jean-Michel Mersch, maître de la Corporation des tisserands. Aucune des corporations — sauf celle des merciers — ne possédant un immeuble en propre, force fut aux tisserands-toiliers de se réunir au domicile de leur maître tandis que les tisserands de laine tenaient leurs réunions en la pièce que les treize maîtres avaient louée dans la maison Thies. A partir de 1771 les corporations eurent accès à l'Hôtel-de-Ville (aujourd'hui Palais Grand-Ducal), mais ce ne fut qu'à la date du 18/1/1788 que le magistrat obtempéra au désir exprimé par les Treize Maîtres et les tisserands de laine, en leur aménageant une salle à l'Hôtel-de-Ville, la première pièce à droite au deuxième étage.<sup>11)</sup>

La signature de Jean Mersch figure sur l'état des comptes des Treize Maîtres pour l'année 1786/87, dressé le 16/12/1787. En parlant des corporations, rappelons la résolution que les Treize Maîtres prirent à la date du 2 octobre de la même année, afin de «punir d'une amende de 4 escalins les maîtres qui sans excuse valable viendront trop tard à leurs assemblées».<sup>12)</sup>

- 3) MARIE, née le 5/1/1707 ;
- 4) MICHEL, né le 18/3/1708 ;

Ce Michel fut-il le Jean-Michel, maître-couvreur, de qui il est question en 1773 ? En cette année, lors de la suppression du Collège des jésuites, Mersch et le maçon Joseph Carl furent chargés par les autorités locales de visiter le Collège «pour rechercher les endroits cachés et les défauts»; liés par un serment, ils remplirent consciencieusement leur tâche mais ne trouvèrent rien qui eût pu être mis à la charge des jésuites.<sup>13)</sup>

Sur un état dressé le 2/9/1782 pour fixer les réparations indispensables à effectuer au Collège de Luxembourg, nous retrouvons le nom du couvreur Michel Mersch, qui demandait 5 florins 12 sols<sup>14)</sup>. En 1798 il signe en tant que «Tubaltusmeister» la requête que les Treize Maîtres, sur le point de perdre tous leurs privilèges, adressèrent à la Commission Royale de Bruxelles dans le dessein de réprimer «une vraie injustice, même un larcin de la part des merciers... au grand détriment du métier de saint Eloy». Il s'agissait entre autres du droit de visite aux marchés dont ce dernier métier se prévalait depuis 1377.<sup>15)</sup>

Le 20/4/1790 nous retrouvons Jean-Michel Mersch, figurant parmi les experts commis par le gouverneur Baron de Bender pour estimer la valeur de la maison de tir que la Confrérie de St-Sébastien possédait devant la Porte-Neuve.<sup>16)</sup> Nous supposons que c'est lui le Jean-Michel Mersch qui mourut le 18/4/1793.

- 5) FLORENT, qui suit (IV) ;

6) NICOLAS, marié le 16/4/1747 à Madeleine Goetter et le 16/5/1752 à Lucie Hoschet ou Hobscheid, qui lui donna plusieurs enfants dont NICOLAS (\* 28/7/1754), FLORENT (\* 27/1/1760) et JEAN-BAPTISTE (\*14/6/1765).